






Calendrier de collecte des matières résiduelles 2020

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9 	10	11 	12	13 	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27 	28
29	30 	31				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
			1 	2	3	4
5	6	7	8	9	10 	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20 	21	22 	23	24 	25
26	27	28	29	30		

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale : Chantal Tremblay
 Employé municipal : Marc-André Migneault 418-750-6485
 Inspecteur en urbanisme : Jean-Philippe Quimper 418-775-6485
 Agente en milieu rural : Kathy Laplante 418-775-8445, poste 2251 ou 418-775-8188



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
 Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
 Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
 Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



MARS 2020

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,
 Directrice générale / sec. très.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
 DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu **les lundis 2 mars (Présentation des États Financiers) et 6 avril 2020** à 19h30 au bureau municipal.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 81.50\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

❖ BACS À VIDANGE ET RÉCUPÉRATION

En période hivernale, la municipalité demande aux citoyens de ne pas placer les bacs en bordure des rues et des routes afin de permettre aux entreprises de déneigement de faire leur travail de façon sécuritaire. En les disposant dans les entrées de cour, les voies publiques sont dégagées et cette mesure évite également que des bris soient occasionnés aux bacs lors des opérations de déneigement et d'épandage d'abrasif

AVEZ-VOUS VOTRE GUIDE ?

Le nouveau **Guide des services et ressources pour les aînés de La Mitis** regroupe les services offerts dans La Mitis par thématiques (Alimentation, Déplacements, Information et soutien, Loisirs, Santé, Soutien à domicile). Il contient une foule de coordonnées utiles!

SÉCURITÉ CIVILE - PLAN D'URGENCE DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité de Grand-Métis est train de mettre à jour son plan d'urgence. Nous sommes à la recherche de 6 bénévoles pour s'occuper de l'inscription et de l'hébergement s'il y a lieu lors d'évènement ponctuel. Une formation spécifique leur sera donnée pour répondre à divers besoins lors de situations d'urgence dans la municipalité. Les personnes intéressées doivent communiquer avec la directrice au bureau municipal au **(418) 775-6485**.

PRÉDICTION DES MARÉES – MARS 2020											
POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)											
Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	06 :10	3.2	09	07 :36	0.3	17	02 :47	1.3	25	03 :40	3.6
01	12 :26	1.2	09	13 :57	4.3	17	09 :25	3.2	25	09 :48	0.5
01	18 :31	2.7	09	20 :17	0.1	17	16 :27	1.1	25	15 :59	3.5
02	00 :22	1.2	10	02 :22	3.9	17	22 :17	2.5	25	22 :00	0.7
02	06 :58	3.1	10	08 :24	0.1	18	04 :10	1.4	26	04 :11	3.6
02	13 :29	1.3	10	14 :42	4.4	18	10 :47	3.1	26	10 :22	0.5
02	19 :26	2.5	10	20 :58	0.0	18	17 :46	1.1	26	16 :31	3.4
03	01 :13	1.3	11	03 :06	4.0	18	23 :39	2.5	26	22 :28	0.7
03	07 :57	3.0	11	09 :12	0.0	19	05 :31	1.3	27	04 :44	3.6
03	14 :49	1.4	11	15 :28	4.3	19	12 :03	3.2	27	10 :56	0.6
03	20 :39	2.4	11	21 :39	0.0	19	18 :47	1.0	27	17 :04	3.3
04	02 :20	1.4	12	03 :51	4.1	20	00 :2	2.7	27	22 :57	0.8
04	09 :09	3.1	12	10 :00	0.0	20	06 :33	1.2	28	05 :17	3.6
04	16 :10	1.3	12	16 :15	4.0	20	12 :59	3.4	28	11 :31	0.8
04	22 :00	2.5	12	22 :21	0.2	20	19 :32	0.9	28	17 :39	3.1
05	03 :40	1.4	13	04 :36	4.0	21	01 :27	2.9	28	23 :29	0.9
05	10 :23	3.3	13	10 :50	0.2	21	07 :21	1.0	29	05 :52	3.5
05	17 :14	1.1	13	17 :04	3.7	21	13 :42	3.5	29	12 :10	0.9
05	23 :09	2.7	13	23 :04	0.4	21	20 :08	0.8	29	18 :17	2.9
06	04 :54	1.2	14	05 :23	3.9	22	02 :04	3.1	30	00 :03	1.0
06	11 :28	3.5	14	11 :44	0.4	22	08 :01	0.8	30	06 :30	3.4
06	18 :06	0.9	14	17 :56	3.3	22	14 :19	3.6	30	12 :56	1.1
07	00 :03	3.0	14	23 :50	0.7	22	20 :39	0.7	30	19 :01	2.7
07	05 :55	0.9	15	00 :50	0.7	23	02 :37	3.3	31	00 :43	1.2
07	12 :23	3.8	15	07 :14	3.6	23	08 :38	0.7	31	07 :17	3.2
07	18 :52	0.6	15	13 :46	0.7	23	14 :54	3.6	31	13 :55	1.2
08	00 :51	3.3	15	19 :52	2.9	23	21 :07	0.7	31	19 :57	2.6
08	06 :48	0.5	16	01 :42	1.0	24	03 :08	3.5	01	01 :35	1.4
08	13 :11	4.1	16	08 :14	3.4	24	09 :14	0.6	01	08 :17	3.2
08	19 :35	0.3	16	15 :01	1.0	24	15 :27	3.6	01	15 :12	1.3
09	01 :37	3.6	16	20 :58	2.6	24	21 :34	0.7	01	21 :09	2.5



LES FEUX DE CUISSON

Il est bon de rappeler qu'au Québec, **1 incendie sur 3** débute dans la cuisine... et que près de la moitié de ces feux sont causés par des erreurs humaines. Cuisiner est plus que routinier... on le fait souvent de façon distraite, malgré le fait qu'un feu de cuisson peut causer des brûlures, des pertes matérielles et même des décès. Pour que votre cuisine donne naissance à de délicieux petits plats plutôt qu'à un malheureux incident, voici quelques conseils judicieux.

Précautions contre les incendies :

- Surveillez toujours les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Pour faire de la friture, utilisez une friteuse thermostatique (ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron).
- Utilisez un récipient dont le diamètre est plus grand ou égal à l'élément chauffant. Un débordement de nourriture sur l'élément pourrait provoquer un incendie.
- Ayez un couvercle à portée de main. Si ce n'est pas celui du récipient, assurez-vous qu'il peut le couvrir en totalité.
- Ne rangez pas d'objets dans le four, ni sur la cuisinière.
- Gardez un extincteur portatif à quelques mètres de la cuisinière, et apprenez à l'utiliser.
- Conservez les articles en papier ou en plastique et les tissus loin des éléments chauffants.
- Nettoyez régulièrement les appareils de cuisson, les récipients sous les éléments électriques (ou les brûleurs) de la cuisinière ainsi que la hotte.
- N'utilisez pas la fonction d'auto nettoyage si beaucoup de résidus se sont accumulés au fond du four. Ils pourraient s'enflammer.

Conseils pour éviter les brûlures :

- Orientez les poignées des casseroles et poêlons de façon à ce qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière.
- Portez des vêtements ajustés ou remontez vos manches.
- Utilisez des mitaines isolantes pour déplacer les plats.
- Évitez les tapis qui n'adhèrent pas bien au plancher : vous pourriez trébucher en transportant des plats chauds.
- Attention à la vapeur de cuisson; elle peut causer de sérieuses brûlures.

Quoi faire en cas de feu :

- Si vos vêtements prennent feu, jetez-vous par terre et roulez sur vous-mêmes en vous couvrant le visage.
- Ne tentez pas de déplacer un récipient en flammes.
- Ne jetez jamais d'eau sur un feu de cuisson.
- En utilisant une mitaine isolante, placez un couvercle sur le récipient pour étouffer le feu.
- Si possible, fermez les éléments chauffants et la hotte de la cuisinière.
- Au besoin, utilisez un extincteur portatif.
- Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint. Ce dernier pourrait s'être infiltré dans le conduit de la hotte.
- Si le feu est éteint, mais qu'il y a une accumulation de fumée, ouvrez les fenêtres et les portes pour aérer, puis évacuez votre domicile.
- Si le feu se propage, fermez les fenêtres et les portes si vous en avez le temps, évacuez rapidement votre domicile et appelez le 9-1-1.
- Remplacez ou faites inspecter votre cuisinière ou appareil de cuisson avant de le réutiliser.

Vous avez des questions? Contactez-nous!

Renaud Gagnon et Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

Source : Ministère de la Sécurité publique du Québec.

LE MOT VERT DU MOIS – « LA CONSIGNE ET LE BAC BLEU »

Bonjour à toutes et tous,

En début d'année, le gouvernement du Québec a fait deux annonces majeures en moins de deux semaines concernant le monde du recyclage : L'élargissement de la consigne et la réforme du système de collecte sélective, soit le bac bleu.

C'est fait, le gouvernement élargira la consigne à tous les contenants de boisson prête à boire de 100 ML à 2 litres, qu'ils soient en plastique, en verre ou en métal, passant des bouteilles en verre de vin d'abord puis aux contenants multicouches de lait et de jus dans un second temps. Les industries responsables de ces contenants ont 1 an pour déposer un plan et la nouvelle consigne entrera en vigueur à l'automne 2022. Il reste de nombreuses questions : Où seront les points de dépôt et seront-ils facilement accessibles? Est-ce que le recyclage se fera à proximité dans nos régions ou dans les grands centres, ce qui augmentera le transport et les gaz à effet de serre? Est-ce que les pénalités prévues pour l'industrie en cas de non-atteinte des objectifs de récupération seront assez dissuasives pour forcer un système qui fonctionne?

Ensuite, le gouvernement a annoncé que les industries génératrices de matières recyclables seront responsables du tri et conditionnement de leurs produits dès 2022 avec une transition qui se terminera en 2025. Présentement, ce sont les municipalités qui paient pour le traitement, mais elles reçoivent une compensation qui couvre environ 90% des coûts. L'idée de cette réforme est qu'une industrie aura alors l'incitatif à mettre sur le marché un produit facile à recycler car elle sera responsable de sa finalité. Encore une fois plusieurs questions se posent : Est-ce qu'on a l'assurance qu'on gardera un tri des matières en région et que ça ne sera pas centralisé? Comment s'intégrera cette réforme avec la nouvelle modernisation de la consigne? Est-ce que l'industrie, qui refilera la facture aux consommateurs, paiera pour un double système de traitement pour les produits consignés? Est-ce que des efforts seront demandés à l'industrie pour travailler sur des solutions plus efficaces telles que la réduction à la source et la réutilisation?

Bref, de belles annonces, mais il reste encore beaucoup de détails à connaître avant d'être en mesure de dire si c'est une bonne chose pour notre région. Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138

GALA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE – MOT DU MAIRE

Le 20 février dernier a eu lieu le *Gala de la persévérance scolaire de la Mitis*. Félicitations aux jeunes de l'école des Cheminot-des-Quatre-Vents dont les efforts et la persévérance ont été soulignés; Yoan Dubé, Olivier Lambert, Félix Blanchette et Luka Morissette. Bravo également à Annie Fournier qui a été reconnue en tant que parent-engagé et Marie-Claude Hamel comme citoyenne appuyant la persévérance scolaire.



(Crédits photos : Marie-Claude Hamel, photographe lors de l'événement)

Nomination de Marie-Claude Hamel comme citoyenne engagée avec l'école

Marie-Claude Hamel est une citoyenne engagée dans la municipalité de Saint-Octave-de-Métis et dans la MRC de la Mitis, mais elle est aussi une maman engagée auprès de l'école des Cheminots-des-Quatre-Vents. Elle porte un projet d'aménagement de la cour d'école par une forêt nourricière. Elle implique les jeunes dans les démarches du projet et dans la plantation des arbres. Grâce à elle et d'autres bénévoles, les jeunes ont accès à une cour d'école plus agréable dans laquelle ils pourront aussi faire des dégustations. Elle est loin de compter ses heures. Que ce soit sur semaine ou de fin de semaine, sur les heures scolaires ou non, elle est présente pour soutenir ce projet. En plus de la forêt nourricière, elle est parent-bénévole lors des activités avec les Pouces d'Octave et elle se porte souvent volontaire lors des activités spéciales, par exemple la sortie au Mont-Comi. Elle a aussi présenté et aidé les jeunes dans un projet artistique, soit l'exposition d'art au *Parc de la Rivière Mitis*, une activité qui revient chaque année. Marie-Claude tient aussi à la sécurité des jeunes. En venant porter et chercher son enfant à l'école, elle en profite pour raccompagner les autres enfants sur son chemin. Un énorme merci à Marie-Claude Hamel pour ton implication auprès de nos jeunes. Une implication qui passe souvent dans l'ombre, mais qui compte beaucoup.

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Stratégie jeunesse intermunicipale



Une table de travail a été créée dans nos municipalités afin de d'élaborer un plan d'action qui nous permettra de connaître les besoins des 15-35 ans de notre région. Sur ce comité siègent 3 jeunes entre 15-19 ans, trois autres entre 20 et 24 ans ainsi que 3 entre 25 et 35 ans, en plus d'un conseiller par municipalité, du porteur de projet de la stratégie jeunesse de la MRC ainsi que la coordonnatrice en loisir intermunicipale. Trois rencontres auront lieu durant les mois à venir afin de travailler sur ce projet.

Retour sur la sortie à l'Océanic de Rimouski



Le 16 février dernier, se sont 38 citoyens de nos municipalités qui ont participé à la sortie à l'Océanic, organisée par la FADOQ; les Blés d'Or de la Métis en collaboration avec le Comité jeunesse intermunicipal. Nous avons eu un beau « match », cette journée, l'Océanic l'a remportée 11-02 contre les Remparts de Québec. De plus, nous avons eu la chance d'être assis dans la section chanceuse gagnant le concours Telus. Chaque personne de notre section a reçu un bon d'achat de 10 \$ à dépenser sur place. Merci à tous les participants de cette belle soirée ainsi qu'aux organisateurs.

Sortie au Cirque du Soleil

CIRQUE DU SOLEIL



La FADOQ du Bas-Saint-Laurent organise un voyage sur deux jours au spectacle du *Cirque du Soleil*, à Montréal, pour les personnes de 50 ans et plus. Il n'est pas nécessaire d'être membre. Voici quelques détails du voyage : Date : 20 et 21 mai 2020.

20 mai : départ du *Colisée de Rimouski*, arrêts dans différentes municipalités sur la route, arrêt dîné à Montmagny, souper au *Buffet des Continents* à Brossard et spectacle du *Cirque du Soleil* en soirée

21 mai : visite guidée de Montréal, *Casino de Montréal*, souper à Lévis et retour à la maison en soirée.

Pour plus ample information et inscription, communiquez avec Gaétane Bérubé au 418 775-3191.

Avis de convocation – Blés d'Or de la Métis

Avis de convocation à l'assemblée générale du club de l'âge d'or; *Les Blés d'or de la Mitis*, qui se tiendra le 14 avril, à 19 heures 30, au *Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis*.

Deux postes seront à combler : secrétaire – trésorière

Administrateur(trice)

Vous pourrez vous procurer les formulaires de mise en candidature auprès de Noëlla Migneault, au 418 775-5318 ou le soir même au Centre Récréatif. Bienvenue à toutes et à tous.

Noëlla Migneault, ,sec-très.

CARNAVAL SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

Une histoire de rencontres au coeur de l'hiver et une réussite d'équipe ! Plus de 60 bénévoles ont œuvré à la réalisation du 45e Carnaval de Saint-Octave-de-Métis !! Vous êtes extraordinaires !

Merci également à nos nombreux partenaires pour leur soutien et leur générosité :

La Garde rapprochée du Bonhomme

Député Pascal Bérubé
Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de la Mitis
La Société - Jeux d'évasion
Municipalité de Saint-Octave-de-Métis

Les Reines et les rois du Carnaval

Carrefour Jeunesse-Emploi Mitis
Députée Kristina Michaud

Le nid du Faucon

Brouettes et Courgettes
Usinage Mobile Lambert
Ferme Roles
P.Labonté & Fils
Groupe Lebel
Garage Momasso St-Octave
Services de loisirs Intermunicipal

Les Carnavaleux

Parc du Mont-Comi
Génération Bonbons
Garage Daniel Gagné St-Joseph
Denis Morin
Daniel Briand
Manon Imbeault
Jessie Morin
Marc Dubé
Sabrina Bérubé
Ferme la Fourche du Troll
Boulangerie les 3 soeurs
Talo Spa
Dickner
Junior Mécanique Plus
Le Jardin de Julie
Les Pouces d'Octave
Spect'art Rimouski
Riki Bloc
La Voie Lactik
La Vie Laine
Impressions Nouvelle Image
Club des Bons Amis
Roudoudou
Le P'tit Futé
Dépanneur du Centre, Ste-
Angèle
Atelier Culinaire Ferry
Toyota
IGA Marché Desjardins

Boulangerie les baguettes en l'air
Kombucha Les Chants du Fleuve
Uniprix Marie-Noëlle et Isabelle Minville
Cordonnerie Dufour
Cercle des Fermières de St-Octave
Société historique et patrimoniale de St-Octave-de-
Métis
Les Jardins de Métis
Quincaillerie Centre-ville

Yvan Perreault

Ma Cabane en Gaspésie

Vétérinaire vétérinaire de l'Estuaire

Brunet

Tanguay

Valà Coiffure Esthétique

J.E. Goulet

Bar l'Entrain

Le Gaspésiana

Gaz Bar Dupont

Tout'Embelli

Les Ateliers Plein soleil

Mireille Giroux, conseillère Mary Kay

Harley Davidson

Entreprise Robert Lévesque

Le Vieux Moulin

Librairie L'hibou-coup

Pronature

Services Verro

McDonald's

Aux Cheveux Follets

Base Plein Air St-Damasse

Mécanique Mobile Francis Briand

Restaurant le Matelot



Merci !!



Joignez-vous à l'équipe organisatrice pour la prochaine édition !

Pour un Carnaval qui vous ressemble !
Partagez-nous également vos idées !

Écrivez-nous à
carnavalstoctave@gmail.com

Suivez-nous sur Facebook et Instagram !

Programmation d'activités – Hiver 2020

Vie active à la Maison Octavie : tous les mercredis et vendredi de 10 h à 11 h.

Après-midi jeux au Centre Récréatif : tous les mardis après-midi dès 13 h.

Atelier du Cercle des fermières : tous les mercredis après-midi. Pour information, communiquez avec Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.

Les soirées jeux à la patinoire de Saint-Octave-de-Métis : tous les vendredis soir du 29 février au 27 mars. Ouvert à tous et gratuit. Pour information, communiquez avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

Cours de Français : Tous les mardis avant-midi à l'école primaire de Padoue.

Tous les jeudis avant-midi au *Centre Chanoine-Michaud* de Saint-Octave-de-Métis.

Méli-Mélo Sportif : de retour dès le 31 mars.

Horaire de la patinoire Saint-Octave-de-Métis

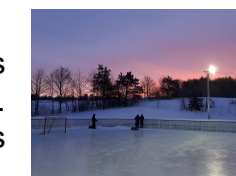
Profitez de la dernière semaine d'ouverture de la patinoire pour la saison 2020.

Du lundi au jeudi 18 h 30 à 21 h, vendredi 18 h 30 à 21 h 30, samedi 13 h à 16 h et 18 h 30 à 21 h 30

Dimanche 13 h à 16 h, surveillez la page *Facebook du Service des loisirs intermunicipal de Padoue, Saint-Octave et Grand-Métis* pour l'horaire des activités.

Recherche de patins usagés à donner

La municipalité de Saint-Octave-de-Métis est à la recherche de patins usagés pour prêter aux jeunes de l'école primaire lors de leurs sorties à la patinoire. Vous pouvez passer au bureau municipal ou bien à la patinoire, durant les heures d'ouverture. Merci pour votre générosité.



Semaine de relâche intermunicipale – 2020

Vendredi 28 février 18 h 30
Soirée jeux
Avec Josy-Anne Bérubé
Centre Sportif Rémi Bélanger
Ouvert à tous et gratuit

Mardi 3 mars 7 h à 17 h 45
Camp de la relâche
Avec Mégan Desrosiers et
Josy-anne Bérubé
18 \$ / enfant
École primaire de Padoue

Jeudi 5 mars 7 h 30 à 17 h 30
Camp de la relâche
Avec Josy-Anne Bérubé
Jumelage avec la municipalité de Price
pour une sortie à Rimouski
Île des Moussaillons et Cinéma
S'il reste de la place ***
Sinon,
Journée au Centre Sportif Rémi
Bélanger
Coût:
Sortie avec Price: 25 \$ / enfant
ou
Camp de la relâche : 18 \$ / enfant
Confirmation vendredi 28 février de
l'activité offerte.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE.



Lundi 2 mars 7 h 30 à 17 h 30
Camp de la relâche
Avec Mégan Desrosiers et
Josy-Anne Bérubé
18 \$ / enfant
Centre Sportif Rémi Bélanger

Mercredi 4 mars 7 h 30 à 17 h 30
Camp de la relâche
Avec Geneviève Joubert
18 \$ / enfant
Centre Sportif Rémi Bélanger
Elle vous prépare une belle journée!
(Cuisine; muffins aux bananes,
bricolage et jeux extérieurs)

Jeudi 5 mars 18 h 30 à 20 h
Disco patin
Animé par Mathieu Lavoie
Patinoire de Padoue
Chocolat chaud et bouillon de poulet
offert gratuitement.
À la patinoire de Padoue
Activité gratuite



Vendredi 6 mars 18 h 30 à 21 h 30
Soirée jeux
Avec Sabrina Bérubé
Centre Sportif Rémi Bélanger
Ouvert à tous et gratuit

Semaine de relâche intermunicipale – 2020- Suite

Samedi 7 mars
Sortie au Village Vacances Valcartier
Départ de Padoue à 5 h 45
Arrêt à Saint-Octave-de-Métis et
Grand-Métis
Coût:
Glissades extérieures: 60 \$
Bora Parc: 65 \$
À prévoir: vêtements en conséquence
de l'activité choisie, **deux repas froids**
pour le dîner et le souper.
Arrêts seulement pour les toilettes.
Retour prévu vers 18 h 30.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE.
MINIMUM DE 40 INSCRIPTIONS
POUR LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT.
DATE LIMITE: MERCREDI 4 MARS**



Dimanche 8 mars 2020
Le Comité de Promotion de
Grand-Métis se joint à l'équipe des
Jardins de Métis afin d'offrir un bel
après-midi hivernal, 13 h 30 à 16 h.
Sur place:
Raquettes, château de neige et
glissades, saucisses sur le feu,
partie de tire (\$), chocolat chaud (\$)
et bien plus!

Entrée sur le site:



Pour informations ou inscription,
communiquez avec Josy-Anne Bérubé
au 418 732-6684.